

RIDER'S AGREEMENT / EDITION 2025

FR

1. Age minimal :

Le/la participant(e) confirme avoir 16 ans révolus et évolue sur l'ensemble du parcours avec un adulte de plus de 25 ans révolus. Dans le cas contraire, le/la participant(e) confirme avoir 18 ans révolus.

2. Loi sur la circulation routière :

Le/la participant(e) confirme être informé qu'il/elle évolue sur route ouverte et doit, de ce fait, se conformer aux règles en vigueur et s'adapter aux consignes de la police en cas d'accident, déviation, fermeture de tronçon, manifestation ou travaux.

3. Responsabilité en cas d'accident :

Chaque participant(e) évolue sous sa propre responsabilité et ne peut en aucun cas tenir l'organisateur (Big Smile Cycling) pour responsable en cas de dégâts matériel ou corporel sur soi-même ou à autrui. Chaque participant(e) doit être titulaire d'une assurance accident et responsabilité civile (RC) valable dans les pays traversés.

4. Sécurité :

Le/la participant(e) confirme avoir mis tout en œuvre pour assurer sa sécurité sur l'ensemble du parcours et accepte de se conformer aux recommandations de l'organisateur en matière de visibilité et de sécurité.

5. Frais de rapatriement/évacuation :

Le/la participant(e) confirme être informé que les frais de rapatriement ou d'évacuation sont à la charge du/de la participant(e). L'organisateur (Big Smile Cycling) n'est pas tenu d'assurer ou d'organiser le rapatriement ou l'évacuation d'un/d'une participant(e).

6. Droit d'image :

Par son inscription, le/la participant(e) accepte que l'organisateur diffuse et exploite les images prises avant, pendant et après l'épreuve, ceci dans un objectif de promotion. Il/elle cède ainsi ses droits à l'image sans contrepartie pécuniaire.

EN

1. Minimal age :

The participant confirms that he/she is at least 16 years old and that he/she will be riding on the entire course with an adult over 25 years old. If not, the participant confirms that he/she is at least 18 years old.

2. Road traffic law :

The participant confirms that he/she is aware that he/she is riding on open roads and must therefore respect the laws in force and to adapt to the instructions of the police in the event of an accident, diversion, section closure, event or road works.

3. Liability in the event of an accident :

Each participant is responsible for his/her own actions and cannot hold the organiser (Big Smile Cycling) responsible for any damage to themselves or others. Each participant must have accident and civil liability insurance valid in the countries crossed.

4. Security :

The participant confirms that he/she has done everything possible to ensure his/her safety on the entire course and agrees to comply with the organiser's recommendations regarding visibility and safety.

5. Repatriation/evacuation costs :

The participant confirms that he/she is aware that the costs of repatriation or evacuation will be borne by the participant. The organiser (Big Smile Cycling) is not obliged to ensure or organise the repatriation or evacuation of a participant.

6. Image rights:

By registering, the participant accepts that the organiser to distribute and exploit the images taken before, during and after the event, for promotional purposes. He/she thus gives up his/her image rights without any pecuniary consideration.

Nom de famille / Family name : _____ Prénom / first name : _____

Rue + n° / Street + n° : _____

Ville / City : _____ Etat / State : _____

Numéro de téléphone / Phone number : _____

Date de naissance / Date of birth : _____

Par sa signature, le/la participant(e) confirme avoir pris connaissance du document ci-présent, de l'avoir compris et en accepte les articles.

By signing, the participant confirms that he/she has read and understood this document and accepts its articles.

Date - lieu / Date - place

Signature :